

Bienvenue !

Vous avez été pressenti comme potentiel fournisseur de Bpifrance. Vous allez devoir à présent inscrire votre société sur la [plateforme](#) de référencement de nos fournisseurs. **Désormais, seul ce référencement vous permettra de pouvoir collaborer avec Bpifrance.**

Vous trouverez à la suite un récapitulatif des documents à renseigner et transmettre tout au long de votre référencement.

Si la **prestation effectuée par votre société est inférieure à 5,000 € HT** rendez-vous **page 3**.
Si vous êtes une **personne physique**, rendez-vous **page 4**.



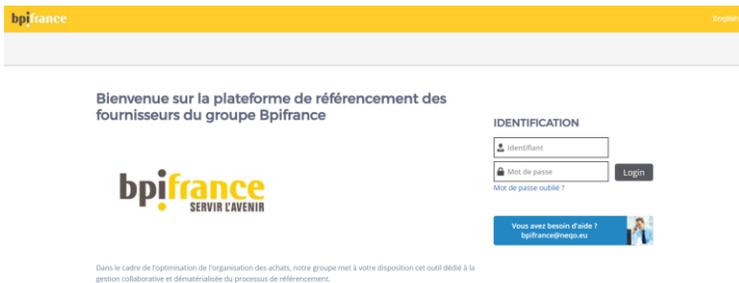
Comment référencer ma société en tant que fournisseur à **Activité Simple** Bpifrance ?

Vous avez été pressenti comme potentiel fournisseur de Bpifrance. Vous allez devoir à présent inscrire votre société sur la [plateforme](#) de référencement de nos fournisseurs. **Désormais, seul ce référencement vous permettra de pouvoir collaborer avec Bpifrance.**



Pourquoi référencer ma société ?

Pour figurer dans la base fournisseur de Bpifrance et instaurer une relation équilibrée et de confiance. **Ensemble**, nous gagnerons en efficacité.



Votre paiement facilité



Votre visibilité augmentée auprès des prescripteurs Bpifrance



Un espace unique et sécurisé pour répondre aux obligations réglementaires



Comment référencer ma société lorsque je suis un fournisseur à « **Activité Simple** » ?

Vous avez été choisi par le prescripteur, vous allez maintenant devoir nous communiquer quelques informations. Vous recevrez une invitation **par e-mail** avec vos identifiants permettant de vous connecter sur la plateforme de référencement des fournisseurs Bpifrance. Rassemblez vos documents et connectez-vous sur la plateforme pour les déposer !



Quels documents et informations à transmettre sur la plateforme de référencement Bpifrance ?

- Votre RIB (format PDF et signé), permettant de régler vos factures
- Votre pays de domiciliation bancaire
- Le pays de réalisation de votre chiffre d'affaires



La loi oblige Bpifrance à collecter et contrôler les documents légaux de ses fournisseurs. Vous devez déposer ces documents sur la plateforme spécifique E-attestation, ils seront ainsi visibles par tout vos Donneurs d'ordre :

- L'attestation liée à l'emploi ou non de salariés étrangers hors UE
- Votre Justificatif d'immatriculation France (attestation RCS)
- Votre Assurance RC Pro ou RC civile
- Votre Attestation de vigilance datant de moins de 6 mois (attestation de l'URSSAF)

Une question ? Rapprochez vous de votre contact Bpifrance

Comment référencer ma société en tant que fournisseur à Activité Simple, prestation inférieure à 5k€ HT Bpifrance ?

Vous avez été pressenti comme potentiel fournisseur de Bpifrance. Vous allez devoir à présent inscrire votre société sur la [plateforme](#) de référencement de nos fournisseurs. **Désormais, seul ce référencement vous permettra de pouvoir collaborer avec Bpifrance.**



Pourquoi référencer ma société ?

Pour figurer dans la base fournisseur de Bpifrance et instaurer une relation équilibrée et de confiance. **Ensemble**, nous gagnerons en efficacité.



- ☆ Votre paiement facilité
- ☆ Votre visibilité augmentée auprès des prescripteurs Bpifrance
- ☆ Un espace unique et sécurisé pour répondre aux obligations réglementaires



Comment référencer ma société lorsque je suis un fournisseur à « **Activité Simple** » prestation inférieure à 5k€ HT ?

Vous avez été choisi par le prescripteur, vous allez maintenant devoir nous communiquer quelques informations. Vous recevrez une invitation **par e-mail** avec vos identifiants permettant de vous connecter sur la plateforme de référencement des fournisseurs Bpifrance. Rassemblez vos documents et connectez-vous sur la plateforme pour les déposer !



Quels documents et informations à transmettre sur la plateforme de référencement Bpifrance ?

- Votre RIB (PDF et signé), permettant de régler vos factures
- Votre pays de domiciliation bancaire
- Le pays de réalisation de votre chiffre d'affaires

Une question ? Rapprochez vous de votre contact Bpifrance

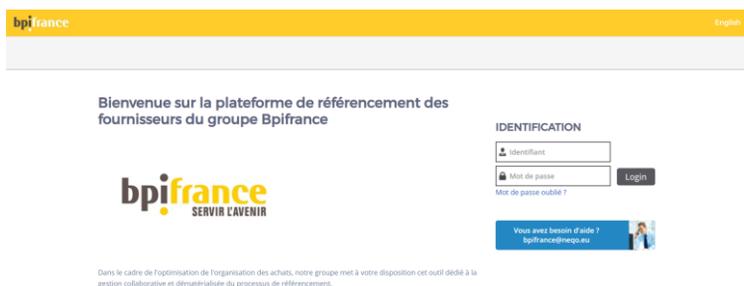
Comment me référencer en tant que fournisseur **Personne Physique** Bpifrance?

Vous avez été pressenti comme potentiel fournisseur de Bpifrance. Vous allez devoir à présent vous inscrire sur la [plateforme](#) de référencement de nos fournisseurs. **Désormais, seul ce référencement vous permettra de pouvoir collaborer avec Bpifrance.**



Pourquoi me référencer ?

Pour figurer dans la base fournisseur de Bpifrance et instaurer une relation équilibrée et de confiance. **Ensemble**, nous gagnerons en efficacité.



Votre paiement facilité



Votre visibilité augmentée auprès des prescripteurs Bpifrance



Un espace unique et sécurisé pour répondre aux obligations réglementaires



Comment me référencer lorsque je suis un fournisseur personne physique à « **Activité Simple** » ?

Vous avez été choisi par le prescripteur, vous allez maintenant devoir nous communiquer quelques informations. Vous recevrez une invitation **par e-mail** avec vos identifiants permettant de vous connecter sur la plateforme de référencement des fournisseurs Bpifrance. Rassemblez vos documents et connectez-vous sur la plateforme pour les déposer !



Quels documents et informations à transmettre sur la plateforme de référencement Bpifrance ?

- Votre RIB (PDF et signé), permettant de régler vos factures
- Votre pays de domiciliation bancaire
- Le pays de réalisation de votre chiffre d'affaires



La loi oblige Bpifrance à collecter et contrôler les documents légaux des sociétés fournisseurs. Comme personne physique vous ne disposez pas de tels documents. Ils sont remplacés par une attestation spécifique à rédiger, dater, signer obligatoirement et à déposer sur la plateforme de référencement des fournisseurs Bpifrance. Cette attestation est disponible dans votre Pack Fournisseur.

Une question ? Rapprochez vous de votre contact Bpifrance